

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31 mai 2024

Observatoire des cancers cutanés : mettre en visibilité le lien entre cancer cutané des travailleurs et exposition aux UV solaires Appel à la mobilisation des dermatologues

L'impact du changement climatique a des répercussions notables sur la santé des travailleurs. Parmi les risques professionnels exacerbés par les évolutions du climat, on peut citer, par exemple, le rayonnement UV, la pollution de l'air, les événements météorologiques extrêmes.

Le Plan Régional Santé au Travail (PRST) 2021-2025 en Grand Est mobilise l'ensemble des acteurs en santé et sécurité au travail autour de ces nouveaux enjeux de santé au travail.

En France, les cancers cutanés en milieu professionnel sont insuffisamment mis en visibilité. On constate que :

- En France, 1,5 millions de travailleurs sont concernés par le travail en extérieur avec exposition aux intempéries et aux UV solaires (enquête SUMER)
- Au niveau mondial, le nombre de décès par Cancers Cutanés Non Mélaniques (CCNM) qui sont ceux associés le plus au travail est supérieur au nombre de décès par mélanome (congrès européen de dermatologie EADV), et un décès de CCNM sur trois est attribuable au travail (étude OIT/OMS).

Une action innovante du PRST est centrée sur la prévention des cancers cutanés liés aux expositions des travailleurs aux UV solaires:



Création de l'Observatoire National des Cancers Cutanés favorisés par l'Exposition PROfessionnelle aux UVs solaires (OCC-EXPRO) via un applicatif alimenté par les dermatologues pour recueillir des données détaillées telles que type de lésion, métier exercé par le patient, durée d'exposition aux UV dans un cadre professionnel...



L'objectif est la mise en visibilité du risque et de l'importance du nombre de cas présumés être en lien avec le travail afin de mobiliser des actions de prévention primaire auprès des préventeurs, des entreprises et des salariés.



Le public cible ? Les dermatologues et oncodermatologues, acteurs de première ligne dans la détection des cancers cutanés. De leur mobilisation découlera la réussite de ce projet.



Les partenaires de l'action : les membres du PRST Grand Est, l'Observatoire Régional de la Santé Grand Est et le SNDV (syndicat National des Dermatologues Vénérologues)



Le déploiement de cet outil est prévu pour une période de 18 mois (1er juin 2024-décembre 2025).

Contact presse :

DREETS : florence.jeandel@dreets.gouv.fr / 06 99 20 54 61
ARS : ars-grandest-presse@ars.sante.fr